

Procès-verbal du Parlement des athlètes de la SOAC

Date: lundi 6 mai 2024
 Horaires: 14h15-15h00
 Lieu: Olma Halle, Saint-Gall
 Présidence: Jeannine Gmelin, Matthias Kyburz
 Procès-verbal: Maja Neuenschwander

Liste de présence:

Représentantes/représentants des athlètes avec droit de vote			
Brüschweiler	Joel	Association fédérale de tir à l'arbalète	Représentant des athlètes
Lo Prete	Antonio	WAKO Switzerland	Représentant des athlètes
Lachaud	Maeline	WAKO Switzerland	Représentante des athlètes
Senti	Anja	Fédération sportive suisse de tir	Représentante adjointe des athlètes
Bachmann	Pascal	Fédération sportive suisse de tir	Représentant adjoint des athlètes
Misqi	Musa	Powerchair Hockey	Représentant des athlètes
Morgenthaler	Patrick	Fédération Suisse de Vol Libre	Représentant des athlètes

Membres de la Commission des Athlètes de Swiss Olympic (SOAC)			
Gmelin	Jeannine	SWISS ROWING	Commission des Athlètes de Swiss Olympic/Co-présidente
Kyburz	Matthias	Swiss Orienteering	Commission des Athlètes de Swiss Olympic/Co-président
Schelling	Florence	Hockey sur glace	Commission des Athlètes de Swiss Olympic
Schwarz-van Berkel	Benoît	Curling	Commission des Athlètes de Swiss Olympic
Jaquet	Sabrina	Swiss Badminton	Commission des Athlètes de Swiss Olympic
Frei	Heinz	Sport suisse en fauteuil roulant	Commission des Athlètes de Swiss Olympic

N°	Objet
1	<p>Accueil des représentantes/représentants des athlètes</p> <p>Les co-présidents de la SOAC Jeannine Gmelin et Matthias Kyburz souhaitent la bienvenue aux représentantes et représentants des athlètes ainsi qu'aux membres de la SOAC, puis ouvrent le Parlement des athlètes 2024. Cette année, le Parlement des athlètes se déroule à Saint-Gall, dans le cadre de l'Athletes Day.</p>
2	<p>Partie statutaire</p> <p>a) Constitution de l'assemblée Constitution de l'assemblée: Athlètes présents: 6 Athlètes avec droit de vote: 6 Majorité absolue: 4</p> <p>Membres de la SOAC: 5</p> <p>b) Rapport annuel de la Présidence Voici une vue d'ensemble des sujets traités l'année passée. Sujets concernant directement les athlètes:</p>

- projet Jeux Olympiques d'hiver (objectif 2038): intérêt continu quant à la poursuite du dialogue avec le CIO (dialogue privilégié);
- European Championships (objectif 2030): les sports d'été visent l'organisation d'un événement multisports en 2030;
- Parc olympique suisse: informations relatives à l'avancement, différents «hubs»: brève présentation du hub performance, du hub développement durable, du hub d'athlètes et du hub développement d'entreprises;
- révision du Règlement interne de la Commission des Athlètes de Swiss Olympic (SOAC);
- présence des représentantes et représentants des athlètes au sein des fédérations sportives nationales: création des conditions propices à une forte représentation des athlètes.

Autres sujets:

- révision du modèle de promotion des fédérations qui régit le soutien apporté aux fédérations sportives nationales;
- stratégie climatique et institution d'un Fonds pour le climat;
- norme sectorielle en matière de sport: bases pour les fédérations/organisations partenaires dans les secteurs de la gouvernance, des personnes, du fair-play et de l'environnement;
- remplacement de la Chambre disciplinaire par le Tribunal du sport suisse en tant qu'instance juridique. Moritz Jäggi (Commission des Athlètes de Swiss Olympic) siège au Tribunal du sport suisse.

Autres projets auxquels la SOAC prend part:

- groupe d'encadrement en matière d'éthique;
- promotion du sport d'élite dans l'armée;
- hub d'innovation Swiss Olympic;
- prix du meilleur espoir suisse de l'Aide sportive (jury);
- Soirée Romande (Jury);
- Commission de sélection pour les JO de Paris;
- comité de nomination Sports Awards.

c) Elections

Election de la Présidence

Les deux co-présidents sont réélus à l'unanimité. Tous deux sont applaudis en signe de gratitude.

Election des autres membres de la SOAC

Tous les membres actuels de la SOAC (Heinz Frei, Luca Graf, Sabrina Jaquet, Benoît Schwarz, Petra Klingler, Moritz Jäggy, Florence Schelling) sont candidats à leur réélection. Tous sont réélus à l'unanimité par l'assemblée.

Nouvelle élection:

Antonio Lo Prete se porte candidat. L'assemblée élit Antonio à l'unanimité. Ce faisant, un «petit» sport non olympique est à nouveau représenté au sein de la SOAC.

3

Règlement de la Commission des Athlètes de Swiss Olympic (SOAC)

Le Règlement de la SOAC a fait l'objet d'une refonte totale. Diverses modifications en lien avec les Statuts en matière d'éthique, les normes sectorielles ou encore les directives émises par le CIO ont pu être incorporées.

Les documents concernés ont été remis aux représentantes et représentants des athlètes 30 jours avant la tenue du Parlement des athlètes.

Matthias présente la nouvelle mouture du Règlement en mettant en exergue les principaux changements.

	<p>Le Règlement est approuvé à l'unanimité.</p>
4	<p>Demandes et suggestions des représentantes et représentants des athlètes Aucune demande/suggestion n'a été soumise.</p>
5	<p>Conclusion</p> <p>Jeannine et Matthias remercient une nouvelle fois les représentantes et représentants des athlètes pour leur soutien.</p> <p>La partie formelle du Parlement des athlètes s'achève à 14h55. La deuxième partie de l'événement, plus conviviale, correspond au programme de l'Athletes Day.</p>